



Conservation du Tuit-tuit *Coracina newtoni* et gestion
conservatoire du territoire de la Roche Ecrite

Missions SEOR - Année 2009

Actions B – Connaissance des autres espèces indigènes, de
l'habitat du Tuit-tuit et gestion conservatoire des habitats



Partie I : Contexte du programme d’actions

A- Préambule

Le décret ministériel du 21 décembre 1999 a classé la dernière zone de répartition de l'Echenilleur de la Réunion ou Tuit-tuit, *Coracina newtoni*, espèce strictement endémique de l'île de La Réunion et en danger critique d'extinction (IUCN 2008) en Réserve Naturelle. Sa gestion a été confiée en janvier 2003 à l'ONF, la SEOR et la SREPEN, la direction la réserve étant assurée par l'ONF. Un plan de gestion 2005-2009 en a découlé, regroupant les actions à mener selon 11 objectifs.

Les actions de conservation du Tuit-tuit et de son habitat ont par ailleurs été considérées comme prioritaires par la Stratégie Réunionnaise pour la Biodiversité, l'espèce étant citée dans la fiche Action n°II.4 : « Poursuivre la mise en œuvre des plans de conservation existants et élaborer des plans de conservation visant à préserver les espèces les plus menacées (terrestres, marines, dulçaquicoles) en maintenant ou restaurant à l'état de population viable leurs effectifs ; assurer le suivi ».

C'est dans ce cadre qu'il a été décidé que le Parc national de La Réunion puisse jouer un rôle d'animateur des actions menées par les différentes structures associées depuis 2003 sur le territoire de la réserve.

Des actions portant sur le même territoire et conduites par la SEOR ont été financées ces dernières années par L'Union Européenne sur les fonds FEDER :

- n°2090501042003470 août 2003 décembre 2004 ;
- OP n°4301 pour 2005/2006.

Le présent projet doit permettre de poursuivre la phase de test de différentes méthodes de conservation du Tuit-tuit et d'atteindre un niveau de connaissance de l'espèce, de son habitat et des menaces la concernant permettant d'améliorer sa sauvegarde. Il correspond aux deux dernières années de mise en œuvre du plan de gestion de l'ancienne réserve de la Roche Écrite maintenant dissoute.

B- Descriptif du programme d'actions

Les dernières estimations portant sur les effectifs du Tuit-tuit, réalisées par la SEOR en 2006, font état de 25 couples (statut « critique » ; UICN 2008). Ce statut critique rend les actions d'étude et de conservation (dont le contrôle des prédateurs introduits) urgentes et indispensables. L'objectif principal de ce projet est de se doter des moyens de sauvegarde de cette espèce qui est au bord de l'extinction, situation unique en France.

Au cours de la période 2003-2007, les actions de conservation ont été menées par 3 gestionnaires aux compétences complémentaires : l'ONF (Office National des Forêts) qui assure la direction de la RN, la SREPEN (Société Réunionnaise pour la Protection de l'Environnement) et la SEOR (Société d'Etudes Ornithologiques de la Réunion).

B.1- Bilan des actions menées précédemment

Les actions prévues par le plan de gestion de la réserve de la Roche-Écrite ont bénéficié de financements FEDER pour les années 2004 à 2007. Ceux-ci ont été accordés à deux structures associatives : la SEOR et la SREPEN.

B.2- Période considérée

Le plan de gestion de la réserve de La Roche-Écrite (SEOR 2004) a été conçu pour la période 2005-2009, une évaluation des résultats obtenus grâce aux mesures mises en place devant être faite la dernière année.

B.3- Choix des actions retenues

Seules les opérations décrites dans le « Plan de gestion de La Roche-Écrite » ont été retenues. Celui-ci a permis d'obtenir des premiers résultats sur les paramètres démographiques de l'Echenilleur de La Réunion et sur les facteurs limitant de sa population. Il a permis de hiérarchiser les opérations à mettre en place pour la conservation de l'espèce.

La période considérée par ce projet correspondant aux deux dernières années de mise en œuvre du plan de conservation, une partie seulement de ces opérations et objectifs est programmée.

Dans un souci de simplification pour la présente demande, les opérations menées au cours de la période ont été regroupées en trois grands objectifs :

- A : Actions de connaissance et de conservation du Tuit-tuit,**
- B : Actions de connaissance des autres espèces indigènes et de l'habitat du Tuit-tuit et gestion conservatoire des habitats,**
- C : Actions de communication et de sensibilisation.**

Pour chacune de ces actions, il est mentionné les opérations telles que prévues par le plan de gestion de la Roche Écrite.

Partie II : Détail des actions

B – Actions de connaissance des autres espèces indigènes, de l'habitat du Tuit-tuit et gestion conservatoire des habitats

Ba- Mieux connaître l'invasion par les espèces exotiques, leur répartition et dynamique d'invasion ou de recolonisation après les opérations de lutte, se prémunir des incendies

1- Les résultats des actions

La SEOR n'est pas engagée dans ce volet d'actions

Bb- Etudier les autres espèces de faune endémique, la flore et les habitats indigènes

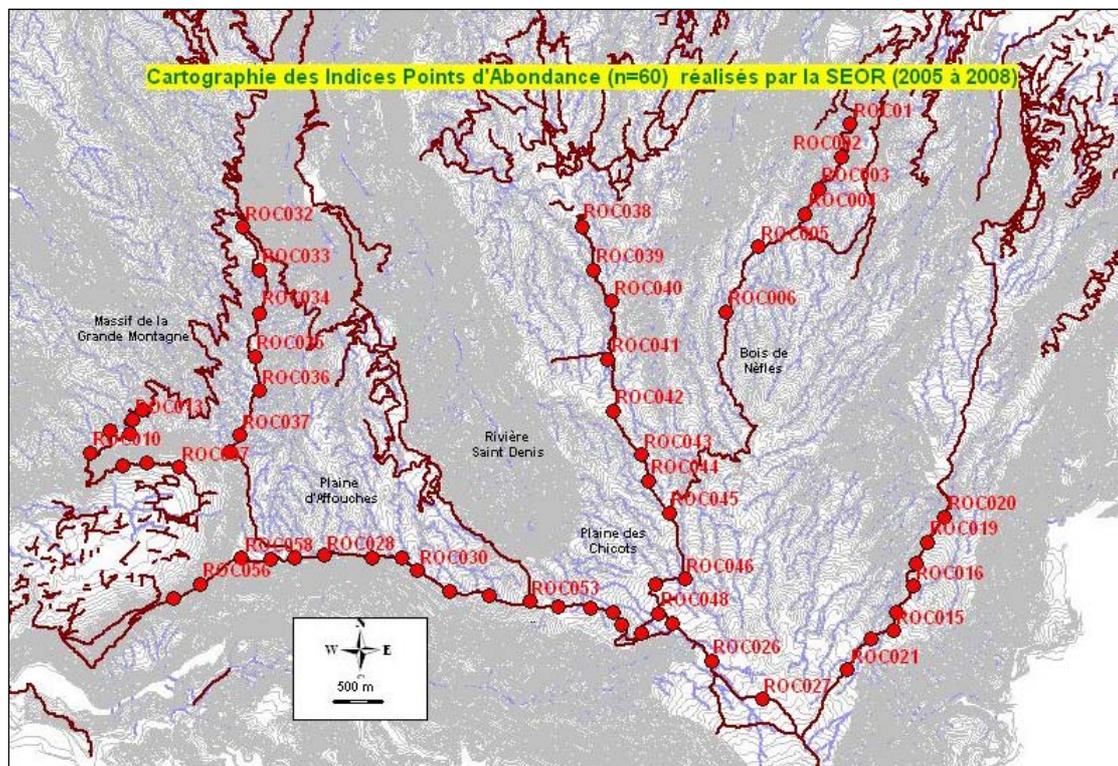
1- Le résultat des actions

SE 60 : Suivi des populations d'oiseaux indigènes par la technique des points d'écoute

Depuis 2004, un suivi par la méthode des Indices Ponctuels d'Abondance est mis en place sur 8 itinéraires de la réserve pour les passereaux (carte 1). L'ensemble des espèces ainsi que le nombre d'individus contactés sont relevés sur 60 points d'écoute (durée 10 mn par point).

Ce suivi ne peut donner des résultats significatifs en termes d'évolution des populations qu'après plusieurs années.

Carte 1 : Localisation des points d'IPA sur le massif de la Roche Ecrite



Le tableau 1 présente une synthèse des résultats obtenus sur les points d'écoute entre 2004 et 2010. Un IPA moyen a été calculé à partir des résultats bruts. Cette valeur représente un nombre de couple moyen observé par point d'écoute et pour chaque espèce.

Exemple : pour la saison 2009/2010, un IPA moyen de 1,26 pour le Tarier de la Réunion signifie que le nombre moyen de couple de Tarier de la Réunion observé/entendu par point d'écoute est de 1,26.

Tableau 1 : Résultats des IPA sur le massif de la Roche Ecrive

	nombre de couples contactés en 2004/2005	nombre de couples contactés en 2005/2006	nombre de couples contactés en 2007/2008	nombre de couples contactés en 2008/2009	nombre de couples contactés en 2009/2010	nombre de couples contactés entre 2004 et 2010	IPA moyen 2004/2005	IPA moyen 2005/2006	IPA moyen 2007/2008	IPA moyen 2008/2009	IPA moyen 2009/2010	Evolution moyenne annuelle (entre 2004 et 2010)
Echenilleur de la réunion (En)	6	9	12	13	11	51	0,35	0,14	0,22	0,25	0,18	-5%
Oiseau-lunettes gris (En)	36	207	182	154	178	756	2,12	3,33	3,30	2,95	2,97	12%
Oiseau-lunettes vert (En)	24	97	84	74	77	355	1,38	1,56	1,53	1,41	1,29	-1%
Bulbul de La Réunion (En)	12	55	30	33	54	183	0,71	0,88	0,54	0,63	0,90	11%
Tarier de La Réunion (En)	17	43	48	76	76	259	1,00	0,69	0,86	1,46	1,26	13%
Terpsiphone de Bourbon (En)	1	15	14	21	17	67	0,06	0,24	0,25	0,39	0,29	12%
Busard de Maillard (En)	0	5	4	6	6	21	0,00	0,08	0,07	0,11	0,10	11%
Tourterelle Malgache (Ind)	1	3	2	4	6	16	0,06	0,05	0,04	0,07	0,10	24%
évolution IPA moyen endémique / indigène de forêt							5,68	6,97	6,80	7,28	7,10	6%
Salangane des Mascareignes (Ind)	2	16	25	23	36	101	0,09	0,25	0,45	0,43	0,61	75%
Hirondelle de Bourbon (Ind)	0	3	16	7	2	28	0,00	0,05	0,29	0,13	0,04	126%
évolution IPA moyen indigène							0,09	0,30	0,75	0,57	0,65	95%
Foudi de Madagascar (Ex)	6	20	17	27	32	101	0,32	0,32	0,30	0,52	0,53	17%
Bulbul Orphée (Ex)	25	70	36	110	75	315	1,44	1,13	0,65	2,11	1,24	29%
Hémipode de Madagascar (Ex)	0	1	0	0	2	2	0,00	0,01	0,00	0,00	0,03	
évolution IPA moyen exotique							1,79	1,50	0,97	2,64	1,83	22%
(n) IPA	17	62	55	52	60	246	17	62	55	52	60	

IPA Moyen (par an) = nombre total de couples contactés sur n IPA / n IPA

Exemple : En 2005/2006 ; 43 couples de Tarier de la réunion ont été contactés sur 62 points (IPA) soit IPA moyen = 43/62 soit 0,69

Une analyse plus complète sera réalisée à la fin de ce programme (juin 2010) afin de différencier l'évolution des populations d'oiseaux sur des secteurs bénéficiant ou non d'action de conservation (lutte contre les prédateurs). Ce sera également l'occasion de faire un premier bilan sur les actions de lutte contre le Bulbul Orphée menées au sein de la Réserve en 2006 et 2007.

D'après ces premiers résultats l'évolution moyenne des IPA pour le Bulbul de la Réunion, le Tarier de la Réunion, l'Oiseau-lunettes gris et le Tersiphone de bourbon présente une augmentation annuelle de 11 à 13%.

Pour les espèces exotiques le taux d'évolution annuelle est encore plus élevé : 17% pour le Foudi de Madagascar et 29% pour le Bulbul Orphée.

Pour les autres espèces et en particulier l'Echenilleur de La Réunion et le Busard de Maillard, il est difficile d'interpréter ces résultats car il s'agit d'espèces à faibles effectifs et/ou d'espèce avec un large rayon d'action.

SE 61 : Cartographie des observations de Lézards verts

Une cartographie des observations de Lézards verts des Hauts (*Phelsuma borbonica*) est en cours de réalisation et sera publiée à la fin de ce programme (juin 2010). Entre 2004 et 2008, nous comptabilisions 2 petits noyaux de population de Lézards verts aux abords de la Réserve de la Roche Ecrive au lieu-dit « Cascade Maniquet » et au niveau de l'entonnoir de la Ravine Saint Denis/Plaine d'Affouches.

Pour l'année 2009, malgré la prospection des deux noyaux de population, seuls 3 individus ont été observés au-dessus du lieu-dit « Cascade Maniquet ».

Par ailleurs, une nouvelle observation de Lézard vert est à signalée le 18/12/2009 (donnée SEOR) : un individu observé au niveau de la Plaine d'Affouches, laissant penser qu'une petite population pourrait être présente sur ce secteur.



Photo 1 : Lézard vert observé le 18/12/2009 (SEOR – 2009)

2- Discussion

Les résultats commentés dans le chapitre précédent permettent de tirer quelques grandes lignes concernant l'évolution des autres espèces d'oiseaux indigènes et sur des espèces de vertébrés endémiques rares comme le Lézard vert des hauts.

Evolution du peuplement d'oiseaux sur le massif de la Roche Ecrite

La réalisation des IPA sur le massif de la Roche Ecrite est un moyen d'évaluer la pertinence des actions de conservation de l'Echenilleur de la Réunion pour l'espèce elle-même, mais aussi pour les autres espèces d'oiseaux indigènes.

L'ensemble des espèces composant l'avifaune de la Roche Ecrite semble avoir bénéficié de ces actions avec des nuances qu'il convient de commenter :

- pour l'Echenilleur de La Réunion, la méthode de recensement par les IPA ne paraît pas pertinente en raison de la taille extrêmement faible de sa population. Les IPA montrent une baisse de la population alors que l'ensemble des autres indicateurs traduisent une amélioration de l'état de santé de l'espèce ;
- de la même manière, la méthode de recensement par IPA pour les espèces indigènes non forestières (Busard de Maillard, Salangane des Mascareignes, Hirondelle de Bourbon) se semble pas pertinente en raison du large rayon d'action de ces espèces et de leur propension à se déplacer sur le front des perturbations climatiques pour trouver leur alimentation ;
- les espèces exotiques semblent en forte augmentation alors que les espèces forestières endémiques ou indigènes montrent une progression beaucoup plus lente.

L'analyse future qui différenciera l'évolution de ces espèces entre les secteurs bénéficiant d'actions de lutte contre les prédateurs et les autres permettra d'affiner les résultats et de proposer une évaluation complète de nos actions.

Observation du Lézard vert des hauts

Les prospections de 2009 ne confirment qu'une seule des deux petites populations recensées précédemment (Cascade Maniquet). Toutefois des prospections ultérieures seront à mener sur la Plaine d'Affouches pour confirmer la présence d'un nouveau noyau de population et son maintien.